

Le 14 février 2023.

UNE OPPORTUNITE avec l'Autoconsommation en électricité : un retour sur investissement de 3 à 6 ans.

Mesdames, Messieurs,

De plus en plus d'entreprises, de toute importance, nous demandent conseils chaque jour pour trouver des solutions en vue d'écraser leurs futures factures d'électricité.

Pour les révisions en vigueur au 1^{er} janvier 2023, les **hausse tarifaires se situent principalement avec des multiples de 3 à 4** par rapport à ceux de 2022.

C'est considérable ! Il serait vain d'espérer une baisse future ([explications ici "Le Monde"](#))

Profitez de notre expérience. **Pour contrer ces hausses, des solutions existent, avec des solutions au coût encore très modéré, qui sauveront vos futurs résultats financiers.**

Nous traitons de nombreux cas avec des chiffres qui laissent songeur. Jugez plutôt en raisonnant pour le cas d'une **entreprise située en Saône et Loire, qui bénéficie donc d'un ensoleillement relativement limité...** et avec une consommation d'électricité inverse à la production solaire, autrement dit le contraire de **ratios de rentabilité optimale*** :

- Consommation d'électricité..... 900 700 kWh/an
- **Hausse du coût d'électricité 1/01/2023/2022..... x 3,5 (+ 250 %)**
- Investissement nécessaire, clé en mains..... 400 000 €HT
- **GAINS PROD. + ECONOMIES SUR CONSO. 96 400 €HT/an x 25 ans**
- **Soit un retour sur investissement..... +/- 4 ans**
- **ELECTRICITE produite et CONSOMMEE GRATUITE au-delà !**

*Justification des données anonymisées sur simple demande de votre part.

Dans les régions les plus ensoleillées, les performances sont encore plus éloquentes.

Nous offrons une étude gratuite à tous les entreprises qui justifient pour 2022, d'une charge annuelle en électricité supérieure à 12 000 € HT.

N'hésitez pas à nous interroger au **06 81 22 15 46 / 06 07 90 96 49**

ou mail : mbouvier@excelenergy.com

Cordialement.

Cabinet EXCELNERGY-PARTNER

Jacques et Mickaël BOUVIER & Associés

Conseils, expertise et courtage en Solutions Solaires

Courtiers en Bâtiments et Désamiantage

06 07 90 96 49 / 06 81 22 15 46

www.excelenergy-partner.fr

(partagez notre site et parlez de nos services autour de vous)

Avec l'aimable soutien

